

# FICHE DE CANDIDATURE ANIMATEUR(TRICE) REMPLACANT(E)

## Etre animateur remplaçant, c'est :

- remplacer des animateurs professionnels (voir des directeurs) lors de l'accueil périscolaire (matin, midi ou soir), ou lors de l'Accueil de Loisirs du mercredi ou des vacances, en raison de l'absence d'un personnel permanent pour maladie, formation ou imprévu.

## Les qualités attendues de l'animateur remplaçant :

- Etre fiable (assurer le remplacement si on s'y est engagé)
- Etre ponctuel
- Etre réactif (donner une réponse rapide lorsqu'un remplacement est proposé, que la réponse soit positive ou négative)
- Venir avec des propositions d'activités

## La rémunération :

• Pour un contrat en CDD :	
Aide animateur (non BAFA indice 245) groupe 2	8,98 €/h brut
Animateur (indice 251) groupe 3	9,20 €/h brut
Directeur (indice 280) groupe 4	10,26€/h brut
• Pour un contrat en CEE :	
Aide animateur :(non BAFA) – groupe 2	19,16 € / jour brut
Animateur stagiaire - groupe 3	26,13 €/jour brut
Animateur BAFA - groupe 3	39,20 €/jour brut
Animateur 2 ans d'ancienneté PEP et + - groupe 3	43,55 €/jour brut
Directeur – groupe 4	52,26€/jour brut

## Précision :

Une embauche ne peut être effectuée en CEE après un CDD datant de moins de 6 mois à l'ADPEP. Les animateurs remplaçants étant le plus souvent embauchés en CDD, ils ne peuvent en général pas être embauchés par la suite lors des vacances scolaires (les contrats lors des vacances étant le plus souvent des CEE).

## La proposition de remplacement :

Elle s'effectue généralement par téléphone, parfois quelques jours avant mais le plus souvent le jour même, parfois très tardivement (ex. : à 15h30 pour 16h30). En effet, toute absence ne peut pas être systématiquement anticipée et un imprévu est par définition... non prévu à l'avance !

Toutefois, après quelques missions satisfaisantes, un animateur remplaçant peut se voir proposer de travailler très régulièrement et donc connaître son planning à l'avance.

## A chaque remplacement :

L'animateur remplaçant note les heures effectuées sur la fiche de transmission de salaire et la fait signer le jour même au directeur de l'Accueil de Loisirs. Il transmet cette fiche pour le 20 du mois au matin à 8h30 dernier délai au siège (éventuellement par fax) afin que le traitement de sa paie soit réalisé.

## Pour candidater :

Merci de remplir le formulaire ci-dessous et de le remettre au siège des PEP :

NOM : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Département de naissance (n°) : \_\_\_\_\_  
 N° de SECU (pour établir le contrat de travail) : \_\_\_\_\_  
 Tél. fixe : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Tél. portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
 Diplôme(s) dans l'animation : \_\_\_\_\_

### Je suis disponible :

#### • **Hors vacances scolaires :**

Lundi      matin     midi     soir   
 Mardi      matin     midi     soir   
 Mercredi    toute la journée   
 Jeudi      matin     midi     soir   
 Vendredi    matin     midi     soir

#### **Disponibilités valables pour :**

Toute l'année scolaire 09/10   
 Sept. 09       Fév. 10   
 Oct. 09       Mars 10   
 Nov. 09       Avril 10   
 Déc. 09       Mai 10   
 Janv. 10       Juin 10

#### • **Pendant les vacances scolaires :**

Vacances d'automne 2009       Vacances de printemps 2010   
 Vacances de Noël 2009       Vacances de juillet 2010   
 Vacances d'hiver 2010       Vacances d'août 2010

### Localisation des Accueils de Loisirs pour lesquels vous pouvez faire des remplacements :

	OUI	NON
Aunay /s Auneau		
Auneau		
Barjouville		
Baudreville		
Bazoches-en-Dunois		
Béville le Comte		
Brezolles		
Brezolles		
Chartres		
Châtenay		
Coltainville		
Denonville		

	OUI	NON
Fontaine-la-Guyon		
Janville		
Jouy		
Laons		
Le Coudray		
Mainvilliers		
Morancez		
Orgères-en-Beauce		
Saint Aubin des Bois		
Saint Prest		
Sours		
Terminiers		
Voves		

Ajoutez ici vos remarques éventuelles :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date du dépôt de la candidature : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Merci !

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'EURE ET LOIR  
 SIEGE : 1 RUE DU 14 JUILLET - 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 88 14 14 Fax : 02 37 35 61 73 Mail : secretariat@pep28.asso.fr